ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE





(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :

MA 50453 B1

(43) Date de publication :

31.05.2024

(51) Cl. internationale:

C21D 1/76; C21D 9/46; C21D 9/56; C23C 28/02; C23C 2/06; C23C 2/28; C23C 2/40; C23C 2/02

(21) N° Dépôt :

50453

(22) Date de Dépôt :

19.10.2018

(30) Données de Priorité:

24.10.2017 WO PCT/IB2017/001279

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:

PCT/IB2018/058158 19.10.2018

(71) Demandeur(s):

ArcelorMittal, 24-26, Boulevard d'Avranches 1160 Luxembourg (LU)

(72) Inventeur(s):

CHAKRABORTY, Anirban; GHASSEMI-ARMAKI, Hassan

(74) Mandataire:

Abu-Ghazaleh Intellectual Property AGIP

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP 18797150.2

(54) Titre : PROCÉDÉ PERMETTANT LA FABRICATION D'UNE TÔLE D'ÂCIER RECUITE PAR GALVANISATION

(57) Abrégé : La présente invention concerne un procédé de fabrication d'une tôle d'acier galvanisée.

Revendications

- 1. Procédé de fabrication d'une tôle d'acier recuite après galvanisation, comprenant les étapes suivantes :
 - A. la fourniture d'une tôle d'acier pré-revêtue d'un premier revêtement composé de fer et de 25 à 90 % en poids de nickel, cette tôle d'acier présentant la composition chimique suivante en pourcentage en poids :

et, à titre purement facultatif, un ou plusieurs éléments tels que

$$Nb \leq 0.5 \ \%,$$

$$B \leq 0.005 \ \%,$$

$$Cr \leq 1.0 \ \%,$$

$$Mo \leq 0.50 \ \%,$$

$$Ni \leq 1.0 \ \%,$$

$$Ti \leq 0.5 \ \%.$$

le reste de la composition étant constitué de fer et d'impuretés inévitables résultant de la transformation,

- B. le traitement thermique de cette tôle d'acier pré-revêtue à une température comprise entre 600 et 1 000 °C,
- C. le revêtement trempé à chaud de la tôle d'acier obtenue à l'étape B) avec un second revêtement à base de zinc et
- D. un traitement d'alliage pour former une tôle d'acier galvanisée et recuite.
- 2. Procédé selon la revendication 1 dans lequel, à l'étape A), le premier revêtement comprend de 10 % à 75 % en poids de fer.
- 3. Procédé selon la revendication 2 dans lequel, à l'étape A), le premier revêtement comprend de 25,0 à 65,0 % en poids de fer.
- 4. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 3 dans lequel, à l'étape A), le premier revêtement comprend de 40 à 60 % en poids de fer.

- 5. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4 dans lequel, à l'étape A), le premier revêtement présente une épaisseur supérieure ou égale à 0,5 μm.
- 6. Procédé selon la revendication 5 dans lequel, à l'étape A), le premier revêtement présente une épaisseur comprise entre 0,8 et 5,0 µm.
- 7. Procédé selon la revendication 6 dans lequel, à l'étape A), le premier revêtement présente une épaisseur comprise entre 1,0 et 2,0 µm.
- 8. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7 dans lequel, à l'étape C), la seconde couche comprend plus de 70 % de zinc.
- 9. Procédé selon la revendication 8 dans lequel, à l'étape C), la seconde couche comprend plus de 80 % de zinc.
- 10. Procédé selon la revendication 9 dans lequel, à l'étape C), la seconde couche comprend plus de 85 % de zinc.
- 11. Procédé selon la revendication 10 dans lequel, à l'étape C), la seconde couche est constituée de zinc.
- 12. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 11 dans lequel, à l'étape B), le traitement thermique est un recuit continu.
- 13. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 12 dans lequel, à l'étape B), le traitement thermique est réalisé dans une atmosphère comprenant de 1 à 10 % de H_2 à un point de condensation compris entre -30 et -60 °C.
- 14. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 13, dans lequel, à l'étape D), le traitement d'alliage est effectué en chauffant la tôle d'acier revêtue obtenue à l'étape C) à une température comprise entre 460 et 550°C.